



Fiche prêt de matériel

À remettre 1 semaine avant la manifestation en mairie ou à
manifestations-associations@saint-dionisy.fr

Ceci est une demande qui ne vaut pas validation

L'organisateur

Nom : Prénom :
.....

Adresse :
.....
.....

N° Tél. (portable) :/...../...../...../..... Mail :

La manifestation

Date de la manifestation

:
.....

Type d'événement :

.....
.....

Demande de matériel

Tables : Bancs

Conditions

- Le matériel est prêté à titre gratuit, uniquement pour les habitants du village. Le matériel ne devra pas quitter le territoire communal.
- La demande de prêt doit être accompagnée **d'un chèque de caution de 250€**, à l'ordre du Trésor Public (encaissé uniquement en cas de vol, perte ou dégradation du matériel prêté). Restitution à l'issu du prêt, à l'accueil de la Mairie, après contrôle du bon état du matériel.
 - **Restitution du chèque** **Destruction du chèque**
- Enlèvement du matériel par le bénéficiaire à l'Atelier Municipal, **le vendredi matin entre 8h00 et 8h30, et entre 13h45 et 14h00** ;
- Restitution du matériel par le bénéficiaire à l'Atelier Municipal : **le lundi matin entre 8h00 et 8h30, et entre 13h45 et 14h00**
Pour une demande de prêt un jour férié ou un jour de semaine, enlèvement et restitution du matériel le jour ouvrable qui précède et qui suit selon les mêmes modalités.

Téléphone Atelier Municipal : 04 66 01 73 96

Le / /

Signature :

Enlèvement
Signature agent municipal

Date

Retour
Signature agent municipal

Date